



J'ai entendu le Prophète (sur lui la paix et le salut) réciter la Sourate : « Aṭ-Ṭûr » dans la prière du couchant.

Jubayr ibn Mut'im dit : « J'ai entendu le Prophète (sur lui la paix et le salut) réciter la Sourate : « Aṭ-Ṭûr » dans la prière du couchant. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

L'habitude du Prophète (sur lui la paix et le salut) consistait à allonger la récitation dans la prière de l'aube et à l'écourter dans celle du couchant. Sa récitation lors des autres prières obligatoires était de durée intermédiaire. Néanmoins, il lui arrivait d'agir différemment afin de montrer la licéité de la chose ou pour d'autres raisons. Ainsi, dans ce récit, on apprend qu'il a récité la sourate : « Aṭ-Ṭûr » dans la prière du couchant (« ṣalât Al-Maghrib »), alors qu'il s'agit de l'une des longues sourates du « Mufaṣṣal » (la partie comprise entre la sourate : « Qâf » et la fin du Coran).

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5321>

